

221C0026
FR0000131732-OP026-AS16

6 janvier 2021

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

SPIR COMMUNICATION

(Euronext Paris)

1. Le 5 janvier 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SPIR COMMUNICATION déposée par Kepler Cheuvreux, agissant pour le compte de la société Sofiouest (cf. D&I 221C0020 du 5 janvier 2021).

La note d'information de la société Sofiouest (visa n°21-004 en date du 5 janvier 2021) et la note en réponse de la société SPIR COMMUNICATION (visa n°21-005 en date du 5 janvier 2021) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 7 au 27 janvier 2021 inclus**.

Kepler Cheuvreux se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Sofiouest, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions SPIR COMMUNICATION non détenues par l'initiateur. Les actionnaires auront également la possibilité d'apporter leurs actions à l'offre dans le cadre de la procédure semi-centralisée par Euronext Paris. Seuls les actionnaires qui auront apporté leurs actions SPIR COMMUNICATION à l'offre dans le cadre de cette procédure pourront avoir droit à l'éventuel complément de prix.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. La cotation des actions SPIR COMMUNICATION sera reprise le 7 janvier 2021.